

# LA bulle d'Air

Trimestriel édité par



## ACTUALITÉS

### Evaluation pluriannuelle sur le pôle agro-industriel de Bazancourt (51)



En début d'année 2011, la commune de Bazancourt a fait une nouvelle fois, appel à l'expertise d'ATMO Champagne-Ardenne afin de mettre en oeuvre une campagne de mesures visant à étudier les éventuels impacts des installations du pôle agro-industriel sur la qualité de l'air de la Commune. Une unité mobile d'intervention, des jauges spécifiques, des préleveurs dédiés, autant de matériels déployés par ATMO Champagne-Ardenne pour assurer un suivi large des polluants. Les résultats de cette étude seront disponibles au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012.

### Lancement de la nouvelle version du site d'ATMO Champagne-Ardenne

C'est à la mi-mars qu'ATMO Champagne-Ardenne a procédé à la mise en service de son «nouveau» site internet. Nouvelles fonctionnalités, nouvelle ergonomie, moteur de recherche sur l'ensemble du site,...

A voir sur <http://www.atmo-ca.asso.fr>.



### Campagne de mesures Pesticides

En juin prochain, ATMO Champagne-Ardenne procédera à sa dixième campagne de mesures portant sur l'étude des teneurs en produits phytosanitaires dans l'air. Au programme, la détermination de la fraction des pesticides présents en air ambiant transférée dans l'enceinte des établissements recevant du public (ERP).

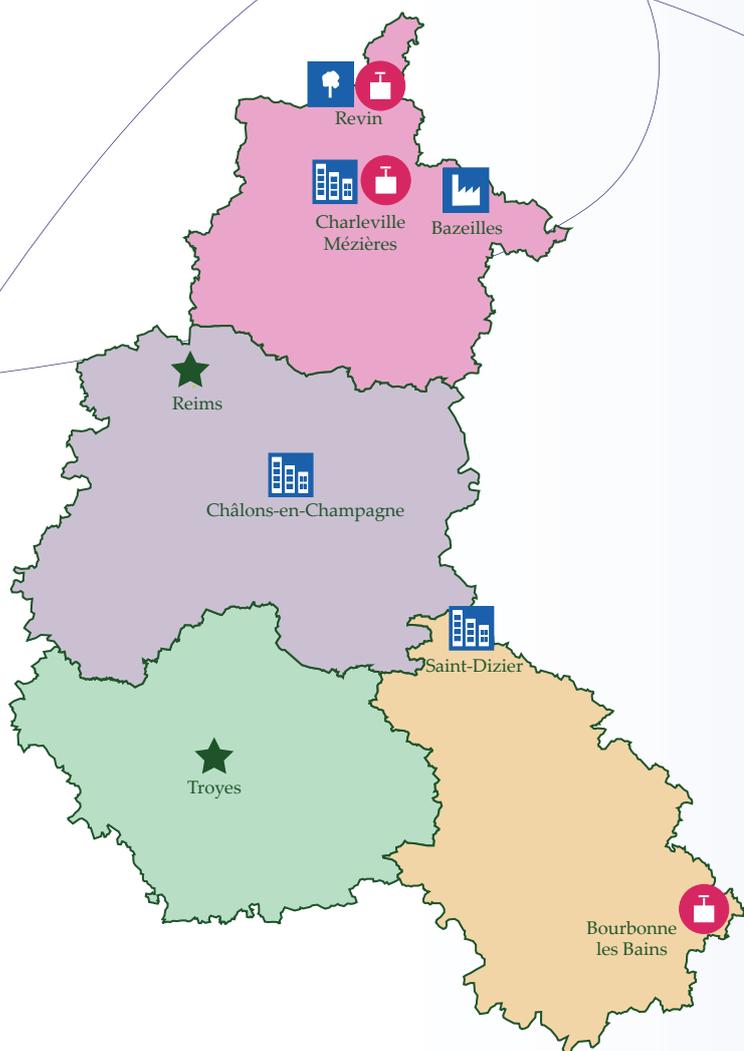
Sommaire

ACTUALITÉS

BILAN 2010  
DISPOSITIF  
FIXE

INDICES  
QUALITÉ  
DE L'AIR

# BILAN 2010 DES MESURES ISSUES DU DISPOSITIF FIXE



## Légende

NO <sub>2</sub>	1	2	3
	Nombre de jours de dépassement de la valeur du Seuil d'Information et de Recommandation*		
	Maximum horaire (O <sub>3</sub> , SO <sub>2</sub> , NO <sub>2</sub> ) ou Maximum sur 24h à 8h et 14h (PM10) ou Maximum journalier (PM2,5) et date		
	Moyenne annuelle		
Polluant mesuré			

1 mg/m<sup>3</sup> = 1 000 µg/m<sup>3</sup> = 1 000 000 ng/m<sup>3</sup>

\* Le dépassement de la valeur définie dans l'arrêté préfectoral ne permet pas systématiquement le déclenchement de la procédure d'information du public.

## Revin

O <sub>3</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	55	181 le 28/06	1
PM10 (µg/m <sup>3</sup> )	26	80 le 27/01	1
PM2,5 (µg/m <sup>3</sup> )	Invalide	61 le 26/01	Polluant non pris en compte
B(a)P (ng/m <sup>3</sup> )	0,14	1j/7	Polluant non pris en compte

## Charleville-Mézières

NO <sub>2</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	20	119 le 24/04	Polluant non pris en compte
O <sub>3</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	45	188 le 28/06	1
PM10 (µg/m <sup>3</sup> )	25	65 le 19/04	0
SO <sub>2</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	1	10 le 11/02	Polluant non pris en compte

## Montcy-Notre Dame

B(a)P (ng/m <sup>3</sup> )	0,28	1j/6	Polluant non pris en compte
----------------------------	------	------	-----------------------------

## Bazeilles

NO <sub>2</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	Invalide	70 le 12/03	Polluant non pris en compte
O <sub>3</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	Invalide	177 le 28/06	Polluant non pris en compte

## Saint-Dizier

NO <sub>2</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	18	84 le 16/03	Polluant non pris en compte
O <sub>3</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	49	154 le 02/07	0
PM10 (µg/m <sup>3</sup> )	21	77 le 19/04	0
SO <sub>2</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	1	22 le 12/03	Polluant non pris en compte

## Châlons-en-Champagne

NO <sub>2</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	19	96 le 17/03	Polluant non pris en compte
O <sub>3</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	44	162 le 28/06	0
PM10 (µg/m <sup>3</sup> )	23	88 le 19/04	1
SO <sub>2</sub> (µg/m <sup>3</sup> )	1	14 le 18/04	Polluant non pris en compte

## Bourbonne-les-Bains

B(a)P (ng/m <sup>3</sup> )	0,63	1j/6	Polluant non pris en compte
----------------------------	------	------	-----------------------------

Bilan 2010 des mesures issues du dispositif fixe de mesure en continu de la région Champagne-Ardenne

L'année 2010 s'inscrit dans la continuité des observations enregistrées ces dernières années sur le dispositif fixe de fond, à savoir des polluants pour lesquels aucun dépassement annuel réglementaire n'est constaté.

Néanmoins, deux départements de la région ont fait l'objet d'un déclenchement de la procédure d'Information et de Recommandation :

- les Ardennes, le 28 juin 2010, journée au cours de laquelle des teneurs élevées en ozone ont été mesurées (181 µg/m<sup>3</sup> à Revin et 188 µg/m<sup>3</sup> à Charleville-Mézières) ;
- la Marne, le 19 avril 2010, journée au cours de laquelle les teneurs en poussières fines ont dépassé la valeur définie dans l'arrêté préfectoral (95 µg/m<sup>3</sup> à Reims - Venise, 92 µg/m<sup>3</sup> à Reims - Jean d'Aulan, ...).

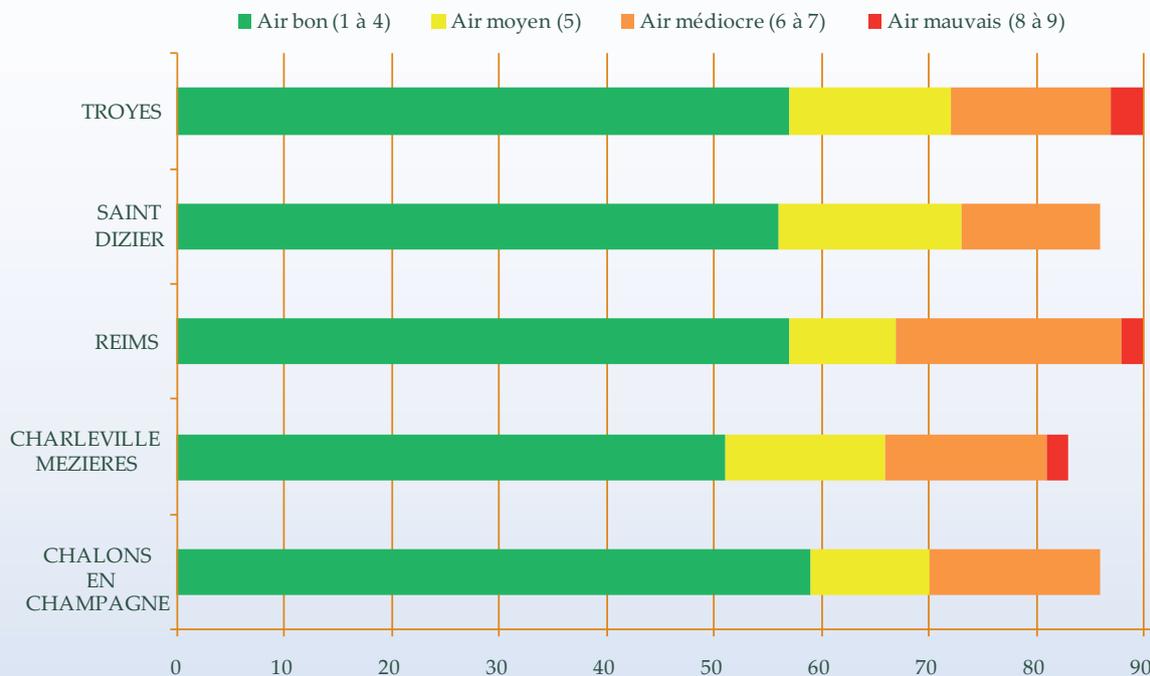
L'année 2010 a également été marquée par le redéploiement du dispositif fixe de surveillance, avec notamment la mise en oeuvre de mesures en continu en proximité du trafic routier implantée rue de Venise à Reims. (Cf. page suivante). Sur ce site, un dépassement de la valeur limite annuelle en dioxyde d'azote est constaté, et la valeur limite journalière en poussières fines - PM10 - est atteinte mais non dépassée. Pour ces deux polluants, la valeur du SIR définie dans l'arrêté préfectoral n°2009-DIV-05-Qualité de l'Air du 12 janvier 2009 a été dépassée lors de deux journées.

La moyenne annuelle en particules très fines - PM2,5 - est restée en deçà de la valeur limite annuelle fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2011 à 28 µg/m<sup>3</sup>. En revanche, la valeur limite annuelle retenue au 1<sup>er</sup> janvier 2015 sera fixée à 15 µg/m<sup>3</sup>.

La surveillance du benzo(a)pyrène - B(a)P à Bourbonne-les-Bains a permis de constater une moyenne annuelle dépassant le seuil d'évaluation maximal. En conséquence, la surveillance sur ce site se verra renforcée par un accroissement des prélèvements au cours de l'année 2011.



# QUALITÉ DE L'AIR EN CHAMPAGNE-ARDENNE



*Répartition des indices de qualité de l'air enregistrés au cours du premier trimestre 2011 en Champagne-Ardenne*

## La qualité de l'air de Champagne-Ardenne a été bonne moins de 2 jours sur 3 pendant ce premier trimestre 2011.

Ce sont les poussières fines (PM10) qui ont dégradé la qualité de l'air des principaux pôles urbains champardennais. Les émissions de poussières liées à la combustion (chauffage, trafic routier, ...) ont été importantes en raison des frimats de l'hiver particulièrement long cette année (temps anticyclonique, inversions de température, vent faible). Le 1<sup>er</sup> février, ATMO Champagne-Ardenne a émis un avis de pollution aux particules dans les quatre départements de la région. Puis un second épisode est intervenu début mars. Les conditions météorologiques ont alors favorisé le développement, l'accumulation et la stagnation des poussières pendant plusieurs jours de suite. Un panache de pollution ayant traversé toute l'Europe, s'est en effet chargé de particules collectées auprès de sources locales ou produites par le biais de réactions photochimiques complexes.

A Charleville-Mézières, l'analyseur PM10 a subi plusieurs pannes qui ont conduit à un défaut d'indices pendant 7 jours. A Châlons-en-Champagne, la maintenance annuelle des équipements a induit une absence d'indice pendant 3 jours. A Saint-Dizier, les 4 jours sans indices sont consécutifs à la maintenance annuelle des équipements (2 jours) et à la démolition d'un bâtiment proche de la station aboutissant sur des mesures invalidées car non représentatives de l'air de fond de la zone urbaine (2 jours).

Pour consulter les mesures en temps réel de votre station, connectez-vous :  
<http://www.atmo-ca.asso.fr>



**ATMO Champagne-Ardenne**

*Surveillance de la Qualité de l'Air en Champagne-Ardenne*

*Agréée par le Ministère chargé de l'Ecologie*

Maison des Agriculteurs  
2 rue Léon PATOUX  
51664 REIMS CEDEX 2

Tél : +326 049 750 - Fax : +326 049 751  
[www.atmo-ca.asso.fr](http://www.atmo-ca.asso.fr)  
[contact@atmo-ca.asso.fr](mailto:contact@atmo-ca.asso.fr)

Directeur de la publication :  
Jean-Michel VERNIER  
N° ISSN : 1283-9949